

PAR COURRIEL

Québec, le 30 janvier 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 7 novembre 2024, la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques déposait deux pétitions adressées à l'Assemblée nationale demandant l'ajout de formations pour les professionnels de la santé au sujet des communautés LGBTQIAS2+ et autres communautés. La demandeuse souhaite aussi que les milieux de soins de santé soient plus inclusifs et moins hétéronormatifs et sécuritaires pour les patients desdites communautés.

Tout d'abord, j'aimerais rappeler un principe fondamental à l'effet que tout le monde a le droit à des soins de santé de qualité. Nous n'hésitons pas à poser des gestes pour que toute la population se sente bien au moment de recevoir des soins. Par exemple, des formations, subventionnées par le ministère de la Justice sont offertes par l'Institut national de santé publique du Québec, sur une base volontaire. Elles visent à soutenir la reconnaissance et l'inclusion sociales des personnes LGBTQ+, leur couple et leur famille.

Nous posons également d'autres gestes concrets. Nous sommes d'ailleurs allés de l'avant avec l'ajout du marqueur X sur la carte d'assurance maladie cet automne. Cet ajout est en vigueur depuis le 10 octobre dernier. Les personnes non binaires ayant obtenu le changement de la mention du sexe auprès du Directeur de l'état civil peuvent, si elles le désirent, demander la modification de la mention de sexe M ou F pour la mention X sur leur carte. Ce changement permet à chacun de s'identifier par le sexe correspondant à son identité de genre.

Il s'agit d'une action concrète pour favoriser l'inclusion de tout le monde et d'une avancée importante.

Des formations sont données dans le réseau de la santé et des services sociaux pour favoriser l'accueil inclusif du personnel, afin qu'il sache comment bien accueillir quelqu'un qui présente une carte avec un marqueur X. Tous les outils existent déjà et sont mis à la disposition de l'ensemble du personnel.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Christian Dubé

N/Réf. : 25-MS-00578